



9

La formation des élèves du primaire Pour atteindre de nouveaux sommets

Version
révisée
Août 2009



Fédération
des comités de parents
du Québec

Sommaire

<i>Une école branchée sur son temps</i>	1
<i>S'occuper d'abord de l'enfant</i>	2
<i>Des apprentissages pour la vie</i>	4
<i>Les impacts sur l'école</i>	7
<i>Des partenaires indispensables</i>	8
<i>Quelques questions</i>	10

Le présent document fait suite au fascicule n° 8 *La réforme scolaire et les parents*, publié par la Fédération des comités de parents. La première partie présente le Programme de formation dans l'ensemble de la réforme, tandis que la deuxième fait ressortir la place de l'élève dans les orientations du Programme. On aborde par la suite les grandes lignes du Programme ainsi que ses impacts sur l'organisation de l'école. Les dernières pages du document font état de la contribution des parents au succès de cette réforme.

Ressources

Pour obtenir des réponses à vos questions, pour approfondir un sujet, pour trouver les bons outils ou les bonnes ressources... adressez-vous à la FCPQ.

Nous offrons :

- des conseils;
- de la documentation;
- des références;
- des ateliers de formation.

Consultez notre site Internet www.fcpg.qc.ca ou entrez en communication avec votre comité de parents de votre commission scolaire.

Crédits

Le fascicule numéro 9 *La formation des élèves au primaire : Pour atteindre de nouveaux sommets* est publié dans le cadre du programme de formation de la Fédération des comités de parents du Québec, 2263, boulevard Louis-XIV, Québec (Québec) G1C 1A4.

Ont participé à la réalisation :

- Coordination, recherche, rédaction : Multi projets
- Rédaction : Pascale Sauvé
- Graphisme : Pur Design

La FCPQ remercie les personnes et les groupes qui ont contribué à la réalisation de ce document.
Note : Dans ce document, la forme masculine désigne les hommes et les femmes.

Août 2009
Dépôt légal – 2009
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 978-2-923116-07-5

Une école branchée sur son temps



Dans la foulée de la réforme de l'éducation, lancée en 1997, la formation destinée aux élèves du préscolaire et du primaire est sûrement celle qui a connu les plus importantes transformations.

L'intention ? Préparer les élèves à relever les défis du 21^e siècle. Il est impératif que l'école évolue au rythme de son temps. Pour que l'école réponde aux besoins des élèves, elle doit s'adapter à leur réalité et à celle de la société dans laquelle ils évoluent. Au cours des dernières décennies, le Québec a connu, comme la plupart des sociétés occidentales, d'impressionnantes transformations. C'est une société de plus en plus ouverte sur le monde, multiculturelle et démocratique, où les savoirs, l'information et la technologie occupent une place prédominante, où le marché du travail est en constante mouvance. L'école doit suivre la cadence et faire en sorte que chaque élève se construise une vision du monde qui lui permettra de se réaliser pleinement.

Au cours des dernières années, nombre de rapports et d'études ont suscité une importante réflexion sur la formation des élèves, tant à l'école primaire qu'à l'école secondaire. Le point tournant se situe sans doute en 1996, au moment où la Commission des États généraux sur l'éducation réalisait une vaste tournée dans la province afin de connaître l'opinion publique sur l'efficacité du système éducatif et de recueillir les attentes de la population par rapport au système scolaire québécois.

Après 56 jours d'audience, 16 conférences régionales et une conférence nationale le rapport final de la Commission a été l'un des documents clés – avec le rapport du Groupe de travail sur la réforme du programme de formation *Réaffirmer l'école*, paru en 1997 – qui ont influencé la définition des grandes orientations du programme actuel.

Le ministère de l'Éducation, responsable des programmes d'études, a publié en 2001 *Le Programme de formation de l'école québécoise : Éducation préscolaire et enseignement primaire* qui détermine les objectifs et les contenus de formation des élèves du primaire.

S'occuper d'abord de l'enfant



S'assurer de sa réussite

L'intention première de la réforme scolaire, dont l'un des principaux chantiers est la refonte du Programme de formation, est de s'assurer de la réussite du plus grand nombre d'élèves. L'école doit donner à tous et à chacun des enfants la chance de développer son plein potentiel, tout au long de son parcours scolaire. Ainsi, le programme d'études doit offrir aux élèves un bagage qui leur servira au-delà des murs de l'école, autrement dit, des apprentissages utiles dans leur vie quotidienne et pour toute la durée de leur vie.

L'instruire, le socialiser, le qualifier

L'ensemble du Programme s'inscrit dans la mission même de l'école qui est d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves. Instruire, cela va de soi : nous savons tous que l'acquisition de connaissances constitue l'objectif premier de l'école. Par ailleurs, il s'agit d'apprendre à mieux vivre ensemble, de devenir un citoyen à part entière, de prévenir les risques d'exclusion sociale de certaines catégories de personnes. Ces objectifs, nous les retrouvons dans plusieurs volets du Programme de formation.

Qualifier chacun des élèves selon des voies diverses, cela veut dire, principalement, amener chacun d'eux à son plein épanouissement en l'engageant dans un parcours scolaire adapté à ses champs d'intérêt et à ses aptitudes.

Respecter son rythme d'apprentissage

On sait fort bien que les enfants n'apprennent pas tous au même rythme ni de la même façon. On sait aussi qu'ils arrivent à l'école avec un bagage différent, une perception différente de l'école, et qu'ils ont vécu dans des contextes sociaux et familiaux des plus diversifiés. Ces réalités ont des répercussions sur l'attitude de l'élève, sur son rythme d'apprentissage, sur sa capacité d'attention et sur son goût d'apprendre.

L'un des premiers changements que l'on constate dans le Programme de formation concerne l'aménagement de trois cycles de deux ans qui ont remplacé les six années traditionnelles du primaire. Ce choix a été principalement fait en raison de la diversité des élèves et de la volonté de développer leurs compétences, une démarche qui s'effectue sur une plus longue période de temps. Ces derniers ont deux années plutôt qu'une pour parfaire les apprentissages et répondre aux attentes inscrites au Programme.

Quant à lui, l'ordre d'enseignement secondaire comprend deux cycles, dont le premier est d'une durée de deux ans et le second, de trois ans.



Tout au long du cycle, le personnel enseignant accompagne l'enfant, le soutient et lui propose des défis qui lui permettent d'aller plus loin dans ses apprentissages. Il l'aide à reconnaître ses forces et ses faiblesses et l'encourage à poursuivre sa propre démarche d'apprentissage. Au cours du cycle, l'enseignant peut plus facilement repérer les difficultés, les goûts et les centres d'intérêt de chacun de ses élèves et composer un « menu » qui réponde le plus possible à ses besoins. Il s'agit en fait de reconnaître que la classe forme une communauté où tous les élèves évoluent, s'aident et s'épaulent mutuellement, mais aussi où chaque élève est unique et différent.

Le placer au centre du processus d'apprentissage

La recherche en éducation et l'expérimentation ont démontré l'importance de placer l'enfant au centre de ses apprentissages. Il doit participer activement à la construction de son savoir. Il sera appelé à comprendre comment et pourquoi il apprend. L'élève développera des habiletés et des stratégies qu'il pourra utiliser autant à l'école que dans son quotidien. Il acquiert ainsi des compétences qu'il peaufinera tout au long de son cheminement scolaire et tout au long de sa vie : il aura appris à apprendre.

Se rapprocher de sa vie et de ses centres d'intérêt

Pour favoriser des apprentissages durables et véritables, il existe un autre élément fort important : donner du sens aux apprentissages. L'élève doit être amené à faire des liens entre ce qu'il apprend à l'école et l'utilisation quotidienne qu'il peut faire de ses connaissances. On doit lui permettre de jeter un regard différent sur son environnement et de mieux comprendre le monde dans lequel il vit. Ses apprentissages doivent être associés à des situations réelles et porteuses de sens. L'école doit alors lui proposer d'accomplir des tâches ou de résoudre des problèmes de plus en plus complexes selon son âge, mais aussi plus près de ses préoccupations et de ses centres d'intérêt.

Des apprentissages pour la vie



Revenir à l'essentiel

Abordons maintenant le contenu même du Programme de formation des élèves du primaire. Ce Programme est en continuité avec ce qui se faisait déjà, mais il se distingue surtout par un retour à l'essentiel. On a d'abord privilégié les **apprentissages fondamentaux**, ceux qui permettront aux élèves de poursuivre le développement de leurs compétences et d'acquérir des connaissances qui leur seront utiles durant toute leur vie. On y trouve, entre autres, la maîtrise d'une langue maternelle et d'une langue seconde, la maîtrise des éléments principaux de la mathématique, la connaissance de son histoire, l'initiation aux langages artistiques, l'appropriation de la base en science et l'acquisition de méthodes de travail.

Afin d'apporter de la cohérence et de la cohésion au Programme, les différentes disciplines ont été regroupées en **domaines d'apprentissage**. Ils sont au nombre de cinq : le domaine des langues (langue d'enseignement et langue seconde), le domaine de la mathématique, de la science et de la technologie, le domaine de l'univers social (histoire et éducation à la citoyenneté, géographie), le domaine des arts et celui du développement personnel (éducation physique et à la santé, éthique et culture religieuse). Les disciplines en elles-mêmes sont toujours présentes au sein de ces domaines. Toutefois, le fait de les rassembler sous une même enseigne permet d'établir plus facilement des liens entre elles.

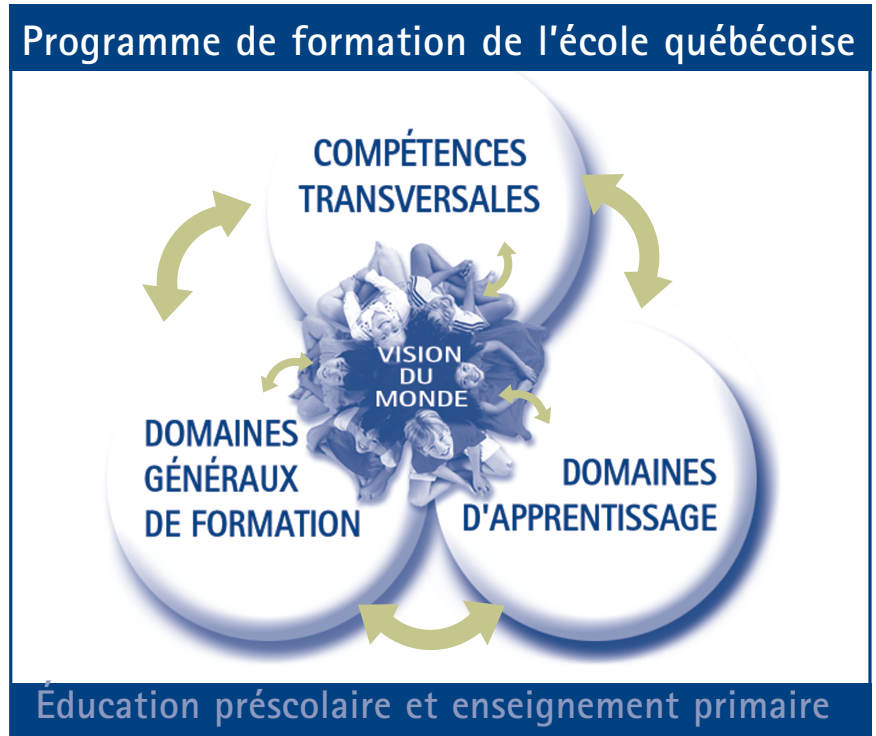
Viser le développement de compétences durables

Comment faire alors pour favoriser des apprentissages durables et véritables ?

Le Programme de formation a opté pour le développement de compétences qui seront transférables d'une situation à une autre, tout au long de la vie de ces jeunes qui vivront toutes les innovations du 21^e siècle.

L'avènement des compétences est sans doute l'un des éléments centraux de la réforme du Programme. Celles-ci sont réparties en deux catégories. Il y a d'abord les **compétences disciplinaires**. Elles sont propres à chacune des disciplines. Un exemple ? Dans le programme d'études de français, langue d'enseignement, on en distingue quatre : communiquer oralement, lire des textes variés, écrire des textes variés et apprécier des œuvres littéraires. Ces mêmes compétences disciplinaires se retrouvent tout au long du parcours de l'élève au primaire, mais elles se complexifient d'un cycle à l'autre. Viennent ensuite les **compétences transversales**. Elles sont de quatre ordres soit : intellectuel, méthodologique, personnel et social et enfin, de la communication. Plus génériques, elles sont communes à l'ensemble des disciplines. Elles seront intégrées, développées et déployées par et à travers chacune d'elles, d'où la qualification de « transversales ». On en compte neuf dans le Programme de formation : exploiter l'information, résoudre des problèmes, exercer son jugement critique, mettre en œuvre sa pensée créatrice, se donner des méthodes de travail efficaces, exploiter les technologies de l'information et de la communication, structurer son identité, coopérer et communiquer de façon appropriée.

Tableau synthèse du programme de formation de l'école québécoise pour l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire, tel que présenté par le ministère de l'Éducation.



ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE

Compétences

- Agir avec efficacité dans différents contextes sur le plan sensoriel et moteur
- Affirmer sa personnalité
- Interagir de façon harmonieuse avec les autres
- Communiquer en utilisant les ressources de la langue
- Construire sa compréhension du monde
- Mener à terme une activité ou un projet

COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Compétences d'ordre intellectuel

- Exploiter l'information
- Résoudre des problèmes
- Exercer son jugement critique
- Mettre en œuvre sa pensée créatrice

Compétences d'ordre méthodologique

- Se donner des méthodes de travail efficaces
- Exploiter les technologies de l'information et de la communication

Compétences d'ordre personnel et social

- Structurer son identité
- Coopérer

Compétence de l'ordre de la communication

- Communiquer de façon appropriée

DOMAINES GÉNÉRAUX DE FORMATION

- Santé et Bien-être
- Orientation et Entrepreneuriat
- Environnement et Consommation
- Médias
- Vivre-ensemble et Citoyenneté

DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Compétences disciplinaires

Domaine des langues

- Français, langue d'enseignement
- Anglais, langue seconde
- Français, accueil

Domaine de la mathématique, de la science et de la technologie

- Mathématique
- Science et technologie

Domaine de l'univers social

- Univers social

Domaine des arts

- Art dramatique
- Arts plastiques
- Musique
- Danse

Domaine du développement personnel

- Éducation physique et à la santé
- Éthique et culture religieuse



Un programme axé sur les compétences n'exclut pas le besoin pour les élèves d'acquérir des connaissances. Ils apprendront toujours les règles de grammaire et les opérations mathématiques ! Ils apprendront aussi à déchiffrer des cartes géographiques, à reconnaître les couleurs primaires et secondaires, à retenir les tables mathématiques... D'ailleurs, dans le Programme de formation se trouve une liste des savoirs essentiels qui doivent être acquis par les élèves à travers chaque discipline. Compétences et connaissances sont complémentaires. Les unes sont au service des autres pour permettre aux élèves non seulement d'accumuler des connaissances, mais surtout de savoir les utiliser.

Un dernier élément a été intégré au Programme de formation du primaire pour faciliter le rapprochement entre l'école et la vie : les **domaines généraux de formation**. Cet ensemble de grandes problématiques touche à des dimensions de la vie auxquelles les jeunes doivent faire face. Au nombre de cinq, ce sont santé et bien-être, orientation et entrepreneuriat, environnement et consommation, médias, vivre-ensemble et citoyenneté.

Rehausser la dimension culturelle

Le Programme de formation du primaire vise un rehaussement de la culture et ce, à travers toutes les matières. L'enseignement des langues, des arts et de l'histoire favorisera particulièrement l'approche culturelle. Par exemple, en plus d'apprendre aux élèves à jouer d'un instrument musical, on leur fera découvrir de grands musiciens, différents styles musicaux, des classiques de toutes les époques, etc.

Intégrer les technologies de l'information et de la communication

Dans la société actuelle, la maîtrise des technologies de l'information et de la communication (TIC) est incontournable. L'école doit préparer les jeunes à prendre leur place dans cette société du savoir et de la technologie. On retrouve ainsi dans le Programme de formation des suggestions pour favoriser l'intégration des TIC dans les apprentissages des élèves.

Décloisonner les matières et intégrer les savoirs

Les enseignements disciplinaires ont été longtemps dispensés en vase clos, chacun d'eux était cantonné dans sa case horaire. Pourtant, dans la vie, il en va autrement. Chaque situation, projet ou problème fait appel à une multitude de compétences et de connaissances qui touchent plusieurs domaines. C'est pourquoi la réforme prône un décloisonnement des différentes disciplines et domaines d'apprentissage afin d'intégrer les savoirs.

Au cours d'un projet sur le peuple Inca par exemple, l'élève développera ses compétences en français pour lire la documentation et rédiger un texte sur le sujet; en mathématique, pour interpréter les statistiques; en géographie, pour situer son territoire et ses caractéristiques; en histoire, pour comprendre son mode de vie; éthique et culture religieuse, pour connaître ses croyances; en art, pour illustrer les costumes qu'ils portaient, etc.

Ce sont les interrelations entre ces savoirs et ces éléments qui permettent à l'élève de mieux comprendre le monde qui l'entoure. Le personnel de l'école est appelé ainsi à travailler de plus en plus en collégialité afin de décloisonner les disciplines.

Les impacts sur l'école



La grille-matières

Toutes ces transformations au Programme de formation ont entraîné des modifications à l'organisation de l'école, particulièrement en ce qui concerne la grille-matières. Notons l'importance accordée aux apprentissages fondamentaux ainsi qu'aux disciplines naturellement porteuses de culture, le décloisonnement des disciplines, le début de l'enseignement de la langue seconde dès la première année du primaire jusqu'à la fin du secondaire, l'établissement des cycles d'apprentissage de deux ans et l'enseignement différencié qui, tous, ont changé la donne !

Une évaluation en soutien aux apprentissages

L'avènement des compétences dans le Programme de formation a transformé l'évaluation, car évaluer le développement de compétences est un travail qui se fait au jour le jour. Par rapport à tout ce que l'élève entreprend, l'enseignant doit être à l'affût autant de la démarche que du produit fini. Il est constamment en évaluation : il observe, prend des notes, garde des traces et juge des progrès accomplis. Il dispose d'une gamme d'instruments pour ce faire : tests, examens, travaux, portfolio, etc. L'évaluation permet ainsi à l'enseignant de suivre pas à pas la progression de l'élève, de déceler rapidement ses réussites et ses difficultés, et ainsi, de lui assurer un meilleur accompagnement.

L'enseignant doit informer régulièrement les parents de ses observations, des progrès et des difficultés de l'élève. Il peut utiliser différents moyens, mais le bulletin demeure l'outil privilégié. Cependant, d'autres éléments peuvent être présentés aux parents comme les feuilles de route, les relevés de notes, les travaux, le portfolio, etc. En somme, les parents doivent recevoir toutes les informations nécessaires pour suivre le cheminement de leur enfant.

À la fin de chaque cycle, les enseignants qui ont accompagné l'élève doivent, ensemble, évaluer si, à travers le développement de ses compétences, l'élève a satisfait aux exigences établies dans le Programme de formation. C'est le bilan des apprentissages. Au cours de ce cycle, ces mêmes enseignants auront prévu, s'il y a lieu, des mesures de soutien pour les élèves qui en ont besoin. Ces mesures permettront d'éviter l'accumulation de retards scolaires qui, souvent, mènent au redoublement, à l'échec ou à l'abandon des études au secondaire.

Le caractère professionnel de l'enseignement

Les points soulevés jusqu'ici témoignent de la nécessité, pour la collectivité, de reconnaître l'enseignement comme une responsabilité hautement professionnelle à l'égard de l'enfant que les parents confient à l'école.

Les parents : des partenaires indispensables à la réussite des élèves



Consultez les divers fascicules d'information de la FCPQ sur la participation, le projet éducatif, le conseil d'établissement, l'OPP et le comité de parents.

On ne saurait trop insister sur le rôle indispensable de la famille dans la réussite scolaire. Il n'existe aucun parent qui ne souhaite le succès de son enfant dans la vie. En très grand nombre, ils investissent l'énergie nécessaire pour assurer cette réussite. Mais trop nombreux encore sont ceux qui se sentent démunis par rapport à l'école.

Le rôle des parents n'a jamais été si important qu'avec l'implantation de la réforme qui mise, rappelons-le, sur le développement des compétences. Les parents ne sont-ils pas les mieux placés pour suivre et appuyer leur enfant dans le développement de leurs compétences en communication ou pour les encourager à mettre en application les connaissances acquises à l'école en français ou en mathématique ?

Comment l'école peut-elle aider chaque parent à jouer pleinement son rôle pour la réussite scolaire de chaque enfant ? Comment la famille et l'école peuvent-elles joindre leurs forces pour relever l'immense défi que pose l'éducation de chaque enfant ? Voilà autant de questions auxquelles chaque milieu doit répondre en réalisant, par exemple, un plan de développement de la participation parentale. Sans cette contribution parentale, les efforts consentis pour la réussite de tous ne sont que peine perdue.

Cette relation privilégiée entre l'école et la famille nécessite que des parents s'engagent dans les organismes de participation. Il existe en effet des lieux stratégiques où les parents peuvent travailler activement à la définition des orientations de l'école. Il s'agit, en tout premier lieu, du conseil d'établissement, où les parents siègent en nombre égal à celui des membres du personnel.



À maintes occasions (sondages, enquêtes, consultations), l'avis des parents est sollicité sur diverses questions liées à la vie scolaire, notamment au moment de définir les grandes orientations qui feront l'objet du projet éducatif. Leur participation en grand nombre donne davantage de pouvoir d'influence aux représentants des parents qui siègent aux divers comités. C'est un excellent moyen pour les parents de faire entendre leur voix.

Le conseil d'établissement a un droit de regard sur plusieurs dossiers de l'école : il adopte, entre autres, le projet éducatif et voit à la réalisation des grandes orientations qu'il contient. Il a son mot à dire sur plusieurs aspects des services éducatifs avant que ceux-ci ne soient adoptés par l'école.

Le rôle du conseil d'établissement dans le succès de la réforme est indéniable. Les enseignants doivent sentir son appui dans l'immense tâche qui leur incombe de revoir leur pratique pédagogique à la lumière du nouveau Programme de formation des élèves.

L'organisme de participation des parents (OPP) peut devenir un atout majeur dans ce développement. L'un des rôles que la loi attribue à l'OPP est justement de promouvoir la participation des parents à la réussite scolaire de leur enfant. Imaginons un instant quelle serait l'impulsion que pourraient donner à l'école des parents qui auraient été convaincus par l'OPP du bien-fondé des grandes orientations de la réforme ! En accord avec les changements que les enseignants apporteraient à leur enseignement, ils participeraient en grand nombre aux activités mises en place en ce sens.

L'assemblée annuelle des parents présente une occasion privilégiée pour informer les parents de ce qui se passe dans le milieu scolaire et pour faire connaître les orientations de l'école en regard de la réforme. Il y aurait tout avantage à ce que cette assemblée fasse voir les défis que l'école doit relever de façon à ce que les personnes présentes fassent connaître leurs attentes à l'égard de chacun d'eux.

De son côté, le comité de parents, qui regroupe un représentant des parents de chaque école et un représentant des parents des élèves en difficulté, agit comme organisme consultatif auprès de la commission scolaire. Son poids politique peut contribuer remarquablement au succès de la réforme par la qualité de ses avis et surtout par ses interventions pour soutenir la participation parentale à tous les niveaux.

Quelques questions...

Les parents sont-ils bien informés des profondes transformations apportées par le Programme de formation de façon à aider efficacement leur enfant ?

Les enjeux de la réforme actuelle ont-ils été suffisamment abordés avec les parents pour en faire des alliés indispensables ?

Quel est le rôle des parents engagés dans les structures de participation par rapport à la réforme pédagogique en cours ? Sont-ils de simples spectateurs ou peuvent-ils contribuer au succès de la réforme ?

Tous les agents de l'école sont-ils convaincus que la participation des parents représente un atout majeur pour atteindre les objectifs de la réforme ?

En tant que parents, pouvons-nous profiter de cette réforme majeure pour prendre définitivement notre place dans le réseau scolaire et en devenir des partenaires à part entière ?

